



Statistiques en bref

SCIENCE ET
TECHNOLOGIE

THEME 9 – 7/2003

Contenu

CBPRD:
Une perspective
européenne 2

CBPRD par
objectif socio-économique..... 5

CBPRD:
Une perspective
internationale 6



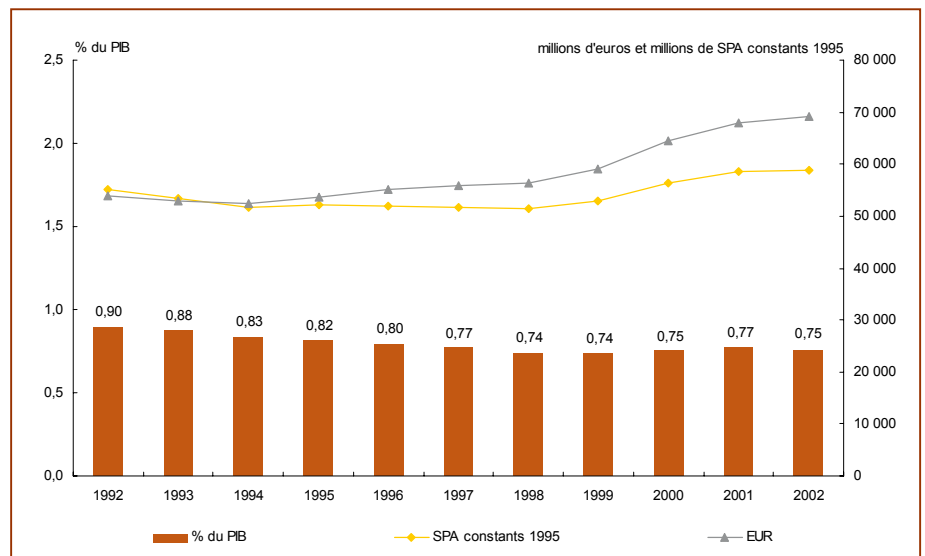
Fin de rédaction: 27.07.2003
ISSN 1609-5987
Numéro de catalogue: KS-NS-03-007-FR-N
© Communautés européennes, 2003

Les crédits budgétaires publics alloués à la R&D

Ratio CBPRD/PIB relativement stable pour l'UE,
mais en augmentation pour les États-Unis et le Japon

Simona Frank

Graphique 1: Total des CBPRD en pourcentage du PIB, en euros courants et en SPA constants 1995, UE-15 — 1992 à 2002 (1)



(1) 1992-1999, UE-15: Luxembourg non inclus.
1995-1996 et 1999-2002: estimations Eurostat.

Source: Eurostat.

- En 2002 (estimations Eurostat basées sur des données provisoires), les gouvernements de l'Union européenne ont alloué plus de 69 milliards d'euros de crédits budgétaires à la R&D – CBPRD – soit, en termes de valeur réelle, approximativement 59 milliards de SPA constants 1995.
- En termes de valeur nominale (euros), le total des CBPRD de l'Union européenne est resté relativement stable entre 1992 et 1997, pour enregistrer jusqu'en 2002 un taux de croissance annuel moyen de 4,4 %. En termes de valeur réelle, cela représente un taux de croissance annuel moyen de 2,7 %.
- En 2002, les CBPRD de l'Union européenne ont été principalement affectés à l'objectif socio-économique «*Recherche financée par les fonds généraux des universités (FGU)*» qui représente 32,4 % du total des CBPRD.
- L'objectif «*Défense*» représente un pourcentage important du total des CBPRD de l'UE (15,4 %) et cela est dû à la contribution de l'Espagne, de la France, de la Suède et du Royaume-Uni.
- En 2002, les CBPRD dans l'UE-15, au Japon et aux États-Unis correspondaient respectivement à 0,75 %, 0,71 % et 0,94 % de leur PIB. On observe une convergence, au niveau international, des crédits budgétaires publics alloués à la R&D.
- Comme dans l'Union européenne, la «*Recherche financée par les FGU*» reste le principal objectif socio-économique au Japon (34,9 %), alors qu'aux États-Unis, l'objectif socio-économique principal est la «*Défense*» (54,0 %).

CBPRD: Une perspective européenne

Ce *Statistiques en bref* tente de mettre en évidence les évolutions spécifiques des CBPRD de l'Union européenne au cours de la dernière décennie (1992-2002). Il s'intéresse dans un premier temps aux CBPRD totaux au niveau de l'UE-15 et au niveau national pour les États membres, l'Islande et la Norvège.

Ensuite, l'analyse se concentre sur les objectifs socio-économiques dans lesquels s'inscrivent les activités de recherche.

Total des CBPRD

En 2002 (estimations Eurostat basées sur des données provisoires), les gouvernements de l'Union européenne ont alloué plus de 69 milliards d'euros de crédits budgétaires à la R&D — CBPRD. Cela correspond à 0,75 % du PIB — graphique 1.

Au sein de l'UE, les caractéristiques des CBPRD ont évolué au cours des dix dernières années. Comme l'indique le graphique 1, les CBPRD ont diminué jusqu'en 1999 où ils ont atteint leur niveau le plus bas, soit 0,74 % du PIB. À partir de 1999, les CBPRD de l'Union européenne ont enregistré une légère croissance, pour représenter 0,77 % du PIB en 2001, avant de diminuer à nouveau en 2002 et d'atteindre 0,75 %.

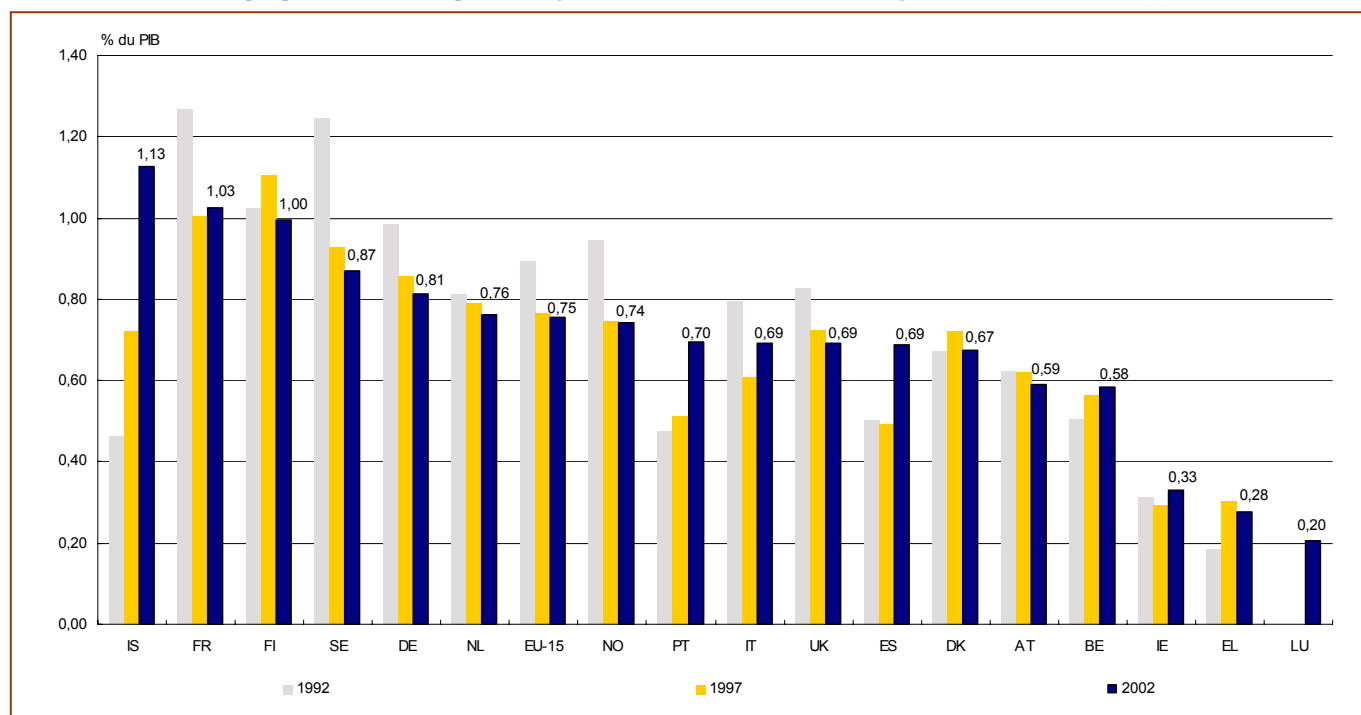
Néanmoins, la valeur totale des CBPRD dans l'Union européenne révèle d'importantes différences entre les États membres.

Comme le montre le graphique 2, dans six pays - Islande, France, Finlande, Suède, Allemagne et Pays-Bas — le ratio des CBPRD en pourcentage du PIB a été supérieur en 2002 à la moyenne de l'UE (0,75 %). En revanche, le même ratio a été très faible dans trois pays - Luxembourg (0,20 %), Grèce (0,28 %) et Irlande (0,33 %). Dans les autres pays, le ratio est compris entre 0,58 % (Belgique) et 0,74 % (Norvège).

Le graphique 3 indique que, dans l'Union européenne, le montant total des CBPRD est resté relativement stable entre 1992 et 1997. De 1997 à 2002, il affiche cependant une croissance annuelle moyenne de 4,4 % (en termes de valeur nominale). D'importantes différences existent entre les États membres; par exemple, en France, en Italie et en Suède, les CBPRD ont commencé par diminuer entre 1992 et 1997, avant de croître après 1997, tandis qu'en Grèce, les CBPRD ont enregistré un taux de croissance annuel moyen très élevé (17,9 %) de 1992 à 1997, mais se sont ensuite tassés jusqu'à devenir inférieurs au PIB (3,9 %).

Entre 1997 et 2002, le PIB de huit États membres - Danemark, Allemagne, Grèce, Pays-Bas, Autriche, Finlande, Suède et Royaume-Uni - a augmenté plus que leurs CBPRD. C'est ce qui explique, qu'en termes de pourcentage du PIB, leurs CBPRD ont diminué au cours de cette période — graphiques 2 et 3. On observe par ailleurs la même évolution pour l'EEE et l'UE.

Graphique 2: CBPRD en pourcentage du PIB, UE-15, Islande et Norvège — 1992, 1997 et 2002 (1)



(1) Données provisoires 2002 et estimations d'Eurostat pour UE-15, DK, ES, IT, IE et UK.

Source: Eurostat.

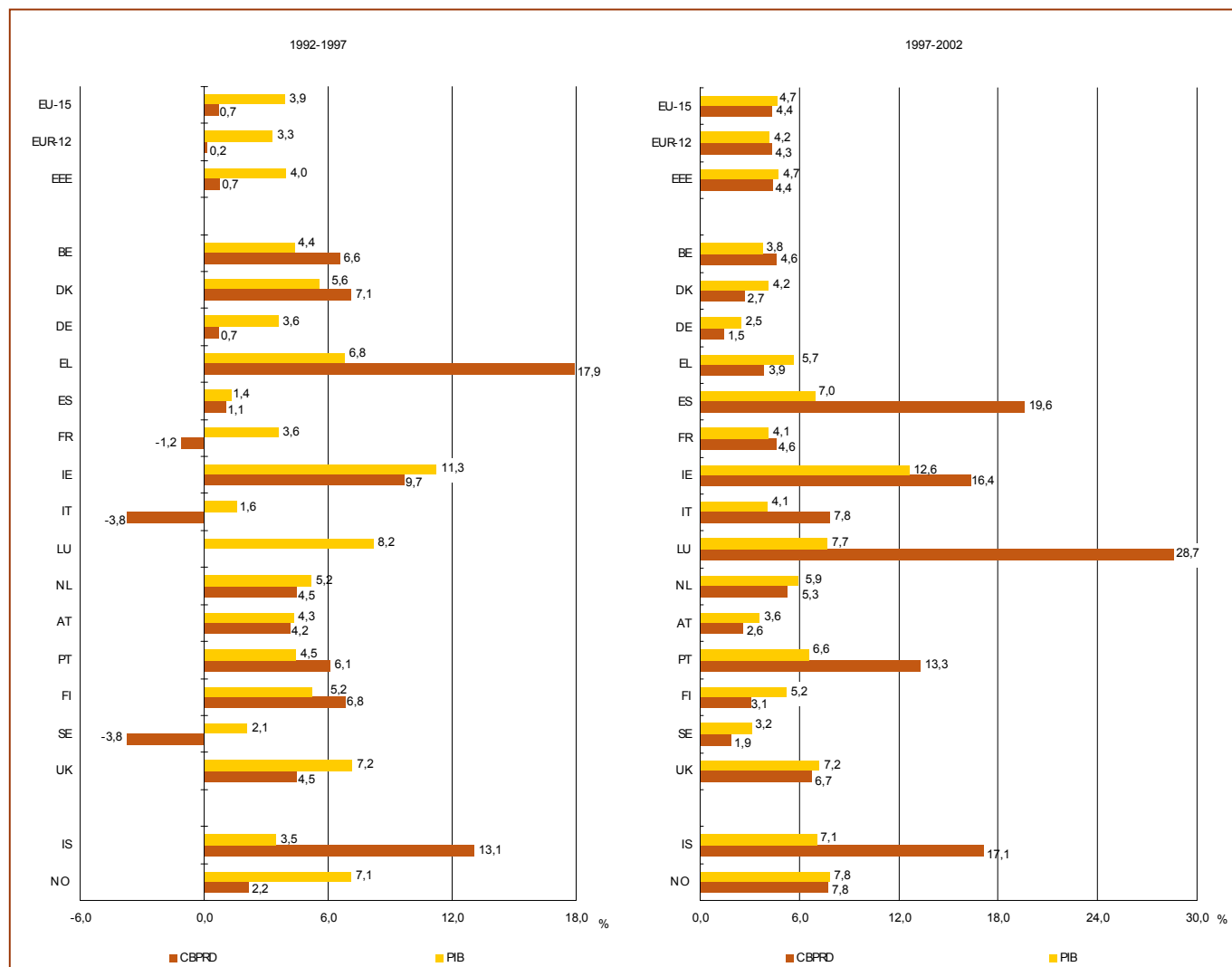
Tableau 1: Total des CBPRD en millions d'euros, UE-15, Islande et Norvège — 1992 à 2003 (1)

	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003
EU-15	53 926	52 987	52 551	53 748 s	55 126 s	55 878	56 464	59 115	64 393 s	67 973 s	69 163 s	:
EUR-12	43 872	43 266	42 994	43 947 s	44 720 s	44 264	45 163	46 800	50 651 s	53 671 s	54 661 s	:
CCE	1 762	2 047 b	2 026	2 298	2 591	2 664	2 552	2 439	3 148 p	:	:	:
BE	882	990	1 033	1 113	1 172	1 215	1 287	1 382	1 423	1 515	1 606	1 650 p
DK	764 b	757	836	976	1 029 p	1 078	1 141	1 216	1 189 p	1 296 bi	1 234 bi	1 230 p
DE	15 395	16 206	16 072	16 886 b	16 860	15 939	15 909	16 322	16 253	:	17 146 p	:
EL	142	160	178	259	293	324	312	365	425	407	392 p	:
ES	2 321	2 051	1 993	2 169	2 273	2 449	2 935	3 328	4 187 p	:	:	:
FR	13 198	13 482	13 592	13 263 b	13 239	12 456	12 622	12 892	13 842 r	14 839	15 609 p	:
IE	130	137 r	129 r	162 r	188 r	206 r	209 r	249 r	319 r	378 p	:	:
IT	7 564	5 846	5 381	5 153 p	5 644	6 244	6 114	6 079	7 657	8 441 p	:	:
LU	:	:	:	:	:	:	:	:	28 r	36 r	46	57 p
NL	2 103	2 207	2 248	2 402	2 497	2 624	2 795	2 982	3 226 bi	3 369	3 591	3 520 pr
AT	919	1 049	1 171	1 201	1 151	1 128	1 200	1 281	1 287	1 409	1 283 p	1303.2 p
PT	358	355	345	372	446	481	538	644	713	778	901	880 p
FI	860	782	852 b	969	958	1 197	1 242	1 275	1 291	1 351	1 392 pr	1416.7 p
SE	2 451 b	2 058	2 018	2 098 be	2 299 e	:	1 722 p	1 725 p	1 872 bi	2 068 p	2 221 p	2 522 p
UK	6 838	6 906	6 702	6 726	7 077	8 511	8 437	9 374	10 681	10 938	:	:
EEE	54 879	53 933	53 496	54 704 s	56 139 s	56 956	57 550	60 318	65 706 s	69 284 s	70 765 s	:
IS	25	38	41	44	45	46	64	113	124	110	101	110.4 s
NO	928	908	904	912	969	1 032	1 023	1 090 r	1 190 r	1 201	1 500 p	1 652 p

i: Données MSTI — Principaux indicateurs de la science et de la technologie.
 CCE: Commission des Communautés européennes.
 (1) 2002 UE-15, EUR-12 et EEE: estimations basées sur des données provisoires.

Sources: Eurostat, OCDE.

Graphique 3: Taux de croissance annuel moyen (calculé en millions d'euros) des CBPRD et du PIB UE-15, Islande et Norvège — 1992-1997 et 1997-2002 (1)



(1) 2002 UE-15, EUR-12 et EEE: estimations basées sur des données provisoires.
 2002: estimations d'Eurostat pour DK, ES, IT, IE et UK.
 LU: TCAM des CBPRD entre 2000 et 2002.

Source: Eurostat.

Dans d'autres pays, le montant total des CBPRD a augmenté au même rythme ou à un taux de croissance annuel moyen plus rapide que leur PIB. De 1997 à 2002, la croissance des CBPRD est considérable si on la compare au taux de croissance du PIB dans des pays tels que le Luxembourg (2000 à 2002), l'Espagne, l'Islande, ainsi que, dans une moindre mesure, l'Irlande, avec des taux enregistrés de, respectivement, 28,7 %, 19,6 %, 17,1 % et 16,4 %.

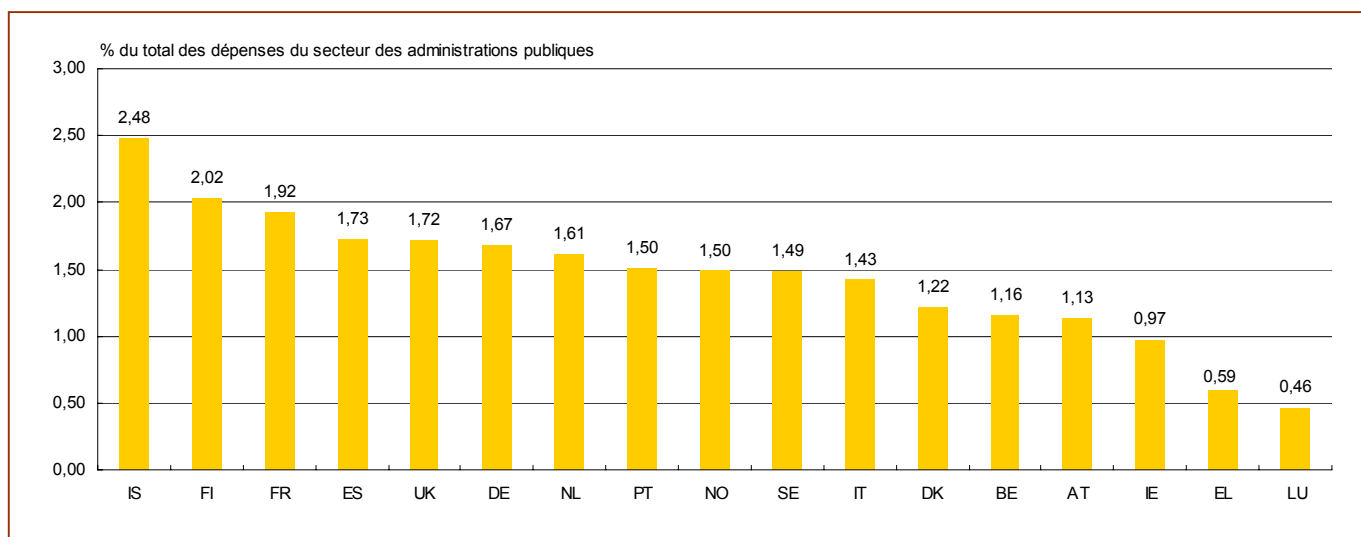
Un autre indicateur important, à savoir les CBPRD exprimés en pourcentage du total des dépenses du secteur des administrations publiques, permet d'évaluer l'importance relative accordée par les différents gouvernements au financement public de la R&D — graphique 4.

En Islande, en Finlande et en France, les crédits budgétaires publics alloués aux activités de R&D ont représenté, en 2002,

respectivement 2,48 %, 2,02 % et 1,92 % du total des dépenses du secteur des administrations publiques. C'est également dans ces pays que les CBPRD ont été les plus importants en pourcentage du PIB. Ils sont toutefois suivis de l'Espagne et du Royaume-Uni où ces pourcentages sont, respectivement 1,73 % et 1,72 % du total des dépenses du secteur des administrations publiques. Le Luxembourg et la Grèce, quant à eux, n'ont affecté respectivement que 0,46 % et 0,59 %.

En 2002, parmi l'ensemble des pays, la Suède occupait la quatrième place du classement des CBPRD exprimés en pourcentage du PIB, mais la dixième en termes de CBPRD exprimés en pourcentage du total des dépenses du secteur des administrations publiques.

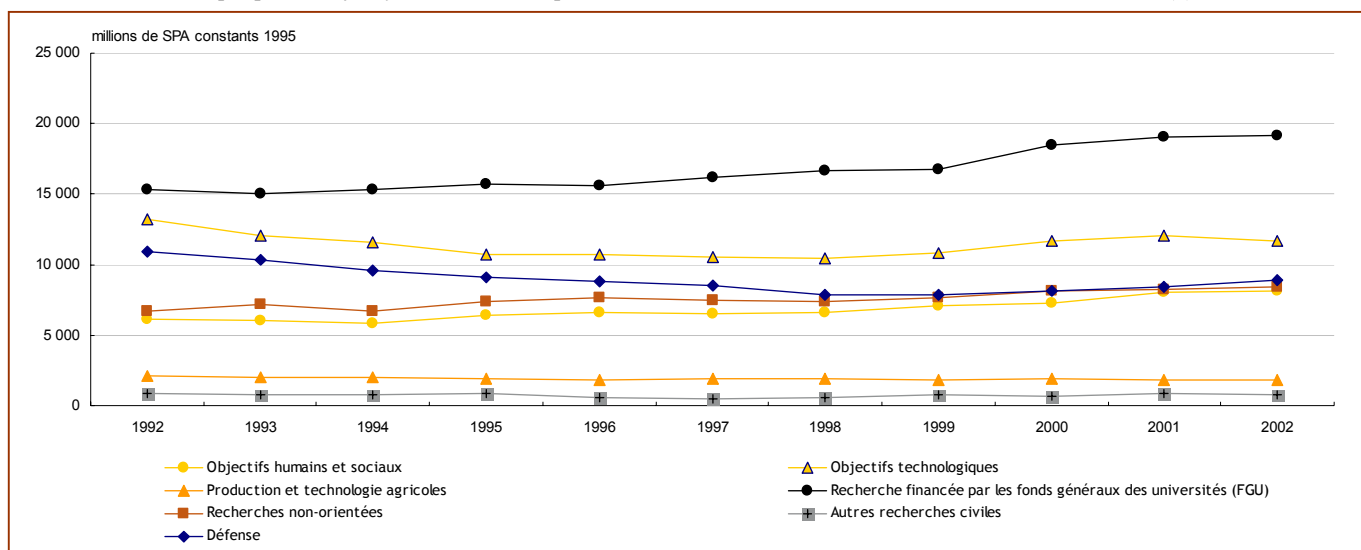
Graphique 4: CBPRD en % du total des dépenses du secteur des administrations publiques, UE-15, Islande et Norvège — 2002 (1)



(1) Estimations d'Eurostat pour DK, ES, IT, IE et UK.

Source: Eurostat.

Graphique 5: Objectifs socio-économiques en millions de SPA constants 1995, UE-15 — 1992 à 2002 (1)



(1) 1992 à 1999, UE-15: Luxembourg non inclus. 1995-1996 et 1999-2002: estimations Eurostat.

Source: Eurostat.

CBPRD par objectif socio-économique

Les CBPRD sont ventilés par objectif socio-économique. Ceux-ci correspondent à des orientations bien spécifiques des crédits sur la base de la classification NABS 1993.

Le graphique 5 montre qu'au sein de l'Union en 2002, le principal objectif est celui de la «*Recherche financée par les FGU*» avec 32,4 % des CBPRD totaux. En termes de valeur réelle, cela représente 19 189 millions de SPA constants 1995.

Au sein de l'UE, les «*Objectifs technologiques*» constituent un autre objectif important. Ils englobent des objectifs tels que «*Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie*», «*Production et technologie industrielles*» et «*Exploration et exploitation de l'espace*».

Le tableau 2 indique que la «*Défense*» et les «*Recherches non-orientées*» ont, quant à elles, représenté respectivement 15,4 % et 14,5 % des crédits budgétaires alloués à la R&D dans l'UE — soit 8 871 et 8 413 millions de SPA constants 1995.

Toutefois, si l'objectif «*Défense*» représente un pourcentage important des CBPRD totaux dans l'UE, cela est dû à la contribution de quelques pays — tableau 2.

En effet, la «*Défense*» est le principal objectif ou l'un des principaux objectifs de l'Espagne (30,2 %), de la France (24,2 %), de la Suède (18,2 %) et du Royaume-Uni (34,9 %), alors que cet objectif représente moins de 10 % du total des CBPRD dans les autres pays.

Dans certains pays, comme l'Irlande, l'Islande et le Portugal, l'objectif «*Production et technologie agricoles*» occupe une grande place en raison de l'importance de l'activité de la pêche dans ces pays.

Pour la Commission des Communautés européennes — CCE, l'objectif «*Production et technologie industrielles*» constitue le principal objectif (données de 1999), car il représente un tiers du budget total. L'objectif suivant est la «*Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie*» (15,2 %).

L'objectif «*Recherche financée par les FGU*» est non seulement le principal objectif au sein de l'UE, mais aussi celui qui a connu la croissance la plus forte au cours de la période 1992-2002 — Graphique 5.

Les crédits affectés aux «*Objectifs technologiques*» ont diminué en 1998, avant d'augmenter légèrement entre 1999 et 2001. En ce qui concerne la «*Défense*», les crédits affectés ont diminué de 1992 à 1999 et sont stables depuis lors (11 684 millions de SPA constants 1995 en 2002).

Les CBPRD affectés au groupe d'objectifs socio-économiques «*Sciences sociales et humaines*», comprenant des objectifs tels que «*Infrastructures et aménagement du territoire*», «*Pollution et protection de l'environnement*», «*Santé publique*» et «*Structures et relations sociales*» ont légèrement augmenté en 2002 et représentent (en valeur réelle) 8 128 millions de SPA constants 1995.

Tableau 2: CBPRD par NABS en pourcentage du total national des CBPRD et total national en millions d'euros UE-15, Islande et Norvège — 2002

NABS	EU-15	CCE (1)	BE	DK (2)	DE	EL	ES (3)	FR	IE (4)	IT (4)	LU	NL	AT	PT	FI	SE	UK (4)	IS	NO
01. Exploration et exploitation du milieu terrestre	1,4 s	1,9	0,7	1,1 i	1,8	4,1	2,0	0,7	3,0	1,9	:	0,5	2,1	1,7	1,0 r	0,4	1,5	-	2,0
02. Infrastructures et aménagement du territoire	1,5 s	6,9	1,3	1,5 i	1,8	2,6	0,6	0,6	2,7	0,4	:	4,9	1,9	7,9	0,6 r	3,3	1,9	7,9	2,2
03. Pollution et protection de l'environnement	2,7 s	7,6	2,8	2,5 i	3,1	3,7	2,7	2,9	1,7	2,3	:	3,6	1,6	4,6	2,2 r	0,9	2,6	0,8	2,7
04. Santé publique	6,3 s	8,0	1,8	2,4 i	4,1	6,4	4,8	5,8	4,0	7,0	:	3,2	2,3	7,0	7,5 r	0,7	14,2	8,7	7,4
05. Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie	2,8 s	15,2	2,7	1,4 i	3,3	1,9	3,6	3,7	-	3,6	:	2,4	0,5	0,9	4,4 r	2,6	0,5	2,4	2,2
06. Production et technologie agricoles	3,1 s	5,3	1,2	9,4 i	2,3	6,7	4,2	2,1	23,3	1,8	:	3,1	2,6	13,1	5,6 r	2,1	3,9	24,8	11,1
07. Production et technologie industrielles	9,7 s	33,8	26,0	6,6 i	12,5	6,8	15,8	5,9	15,3	14,8	:	12,5	7,6	16,0	27,7 r	2,2	0,6	2,5	8,8
08. Structures et relations sociales	3,4 s	3,8	5,1	9,0 i	4,8	4,8	0,6	0,9	4,0	4,4	:	3,0	1,9	3,6	6,8 r	6,6	3,5	37,6	7,1
09. Exploration et exploitation de l'espace	5,4 s	0,7	11,4	2,3 i	4,8	0,1	5,5	8,9	-	7,3	:	2,5	0,2	0,6	2,0 r	2,4	2,4	-	2,2
10. Recherche financée par les fonds généraux des universités (FGU)	32,4 s	-	19,0	42,6 i	39,8	50,6	21,4	23,0	18,3	43,7	:	47,5	65,8	31,6	27,1 r	45,6	20,0	-	39,3
11. Recherches non-orientées	14,5 s	6,5	24,3	20,5 i	16,4	11,0	7,3	19,7	27,6	8,8	:	10,6	13,6	8,6	13,6 r	-	13,7	15,3	10,6
12. Autres recherches civiles	1,3 s	10,2	3,4	-	0,0	0,3	1,2	1,5	-	-	:	4,6	0,1	3,6	-	15,1	0,4	-	-
13. Défense	15,4 s	-	0,3	0,6 i	5,3	0,9	30,2	24,2	-	4,0	:	1,7	-	0,8	1,6 r	18,2	34,9	-	4,4
Total des crédits budgétaires accordés à la recherche civile	84,5 s	100	99,7	99,4 i	94,7	99,1	69,8	75,8	100	96,0	100	98,3	100	99,2	98,4 r	81,8	65,1	100	95,6
Total des crédits budgétaires en millions d'euros	69 163 s	3 148	1 521	1 234 i	17 146	392	4 187	15 609	378	8 441	46	3 391	1 283	898	1 392	2 221	11 047	101	1 500

i: Données MSTI.

CCE: Commission des Communautés européennes.

(1) Données provisoires 2000 pour le total des CBPRD et données provisoires 1999 pour les CBPRD par objectif socio-économique.

(2) Données finales 2002.

(3) Données provisoires 2000.

(4) Données provisoires 2001.

Sources: Eurostat, OCDE.

CBPRD: Une perspective internationale

Pour l'UE et le Japon, le montant total des CBPRD a avoisiné respectivement 70 et 30 milliards d'euros et a dépassé les 100 milliards pour les États-Unis.

Néanmoins, comme le montre le graphique 6, les différences sont moins importantes en termes de pourcentage du PIB. En 2002, les CBPRD dans l'UE-15, au Japon et aux États-Unis correspondaient, respectivement à 0,75 %, 0,71 % et 0,94 % de leur PIB. En 1993, les CBPRD en pourcentage du PIB pour l'UE étaient 1,9 fois plus élevés que pour le Japon, tandis qu'ils l'étaient 2,3 fois plus pour les États-Unis. À la fin des années 1990, on a pu observer une grande convergence des CBPRD au niveau international, les montants enregistrés dans l'UE, au Japon et aux États-Unis étant similaires en 2000 — 0,75 %, 0,64 % et 0,80 % de leur PIB respectif.

Comme il a déjà été dit et comme l'indique le tableau 3, en 2002, les CBPRD de l'Union européenne ont été principalement affectés à l'objectif socio-économique de la «*Recherche financée par les FGU*» qui a représenté 32,4 % du total des CBPRD.

Au Japon également, ce même secteur représente le principal objectif avec 32,4 %. Deux autres objectifs, «*Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie*» et «*Recherches non-orientées*» constituent plus de 15 % du montant total des CBPRD.

Aux États-Unis, l'objectif socio-économique principal est la «*Défense*» qui représente plus de la moitié du total des CBPRD (54,0 %). La «*Santé publique*» constitue le deuxième objectif par ordre d'importance et représente près du quart du total des CBPRD (24,9 %).

En valeur réelle (SPA constants 1995), le taux de croissance annuel moyen entre 1997 et 2002 du montant total des CBPRD de l'UE a atteint 2,7 %. Tant au Japon qu'aux États-Unis, ce taux a été de 4,7 %.

Dans chacun des cas, les crédits budgétaires accordés à la recherche civile ont augmenté davantage que le total des crédits budgétaires.

Dans l'UE, les CBPRD alloués à l'objectif «*Défense*» sont restés stables entre 1997 et 2002, tandis qu'au Japon, ce même objectif a diminué. En revanche, aux États-Unis, le taux de croissance annuel moyen de l'objectif «*Défense*» a augmenté à peu près dans les mêmes proportions que pour le total des crédits budgétaires.

Dans l'UE, les objectifs ayant enregistré la plus forte croissance entre 1997 et 2002 sont «*Structures et relations sociales*» (9,0 %) et «*Autres recherches civiles*» (8,1 %).

Au Japon, quatre objectifs ont enregistré un taux de croissance annuel moyen supérieur à 10 %. Il s'agit de: «*Exploitation et exploration du milieu terrestre*», «*Infrastructures et aménagement du territoire*», «*Pollution et protection de l'environnement*» et «*Recherches non-orientées*».

Aux États-Unis, les objectifs qui ont enregistré la plus forte croissance sont la «*Santé publique*» et les «*Recherches non-orientées*». En revanche, l'objectif «*Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie*» a enregistré une diminution de près de 10 %.

Tableau 3: CBPRD par NABS en % du total des CBPRD total des CBPRD en millions d'euros — 2002 et taux de croissance annuel moyen — 1997 à 2002 (1)

NABS	EU-15 (2)		JP (3)		US (3)	
	En % du total	TCAM 1997-2002	En % du total	TCAM 1997-2002	En % du total	TCAM 1997-2002
01. Exploration et exploitation du milieu terrestre	1,4	2,7	1,8 i	10,6 i	1,1 i	4,4 i
02. Infrastructures et aménagement du territoire	1,5	2,6	4,1 i	14,2 i	1,8 i	-2,6 i
03. Pollution et protection de l'environnement	2,7	3,3	0,9 i	13,9 i	0,6 i	-0,9 i
04. Santé publique	6,3	3,5	3,9 i	4,2 i	24,9 i	11,7 i
05. Production, distribution et utilisation rationnelle de l'énergie	2,8	-0,6	17,3 i	1,6 i	1,6 i	-9,7 i
06. Production et technologie agricoles	3,1	-1,2	3,5 i	5,4 i	2,2 i	3,3 i
07. Production et technologie industrielles	9,7	4,5	7,5 i	7,5 i	0,5 i	0,0 i
08. Structures et relations sociales	3,4	9,0	0,8 i	1,6 i	0,8 i	3,7 i
09. Exploration et exploitation de l'espace	5,4	-0,4	6,0 i	3,7 i	6,7 i	-5,1 i
10. Recherche financée par les fonds généraux des universités (FGU)	32,4	3,4	34,9 i	3,3 i	-	-
11. Recherches non-orientées	14,5	2,3	15,4 i	12,4 i	5,8 i	12,3 i
12. Autres recherches civiles	1,3	8,1	-	-	-	-
13. Défense	15,4	0,9	4,1 i	-2,6 i	54,0 i	4,3 i
Total des crédits budgétaires accordés à la recherche civile	84,5	3,0	95,9 i	5,1 i	46,0 i	5,3 i
Total des crédits budgétaires en millions d'euros	69 163	2,7	29 973 i	4,7 i	103 671 i	4,7 i

i: Données MSTI.

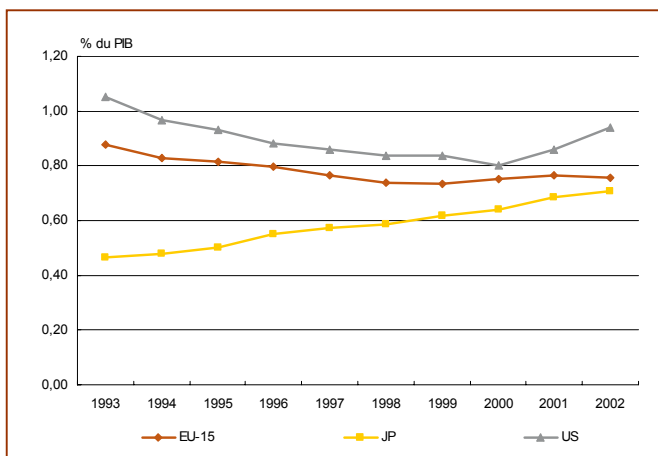
(1) TCAM calculé en SPA constants 1995.

(2) UE-15: estimations Eurostat.

(3) Japon et États-Unis 2002: données provisoires.

Sources: Eurostat, OCDE.

Graphique 6: CBPRD en % du PIB UE-15, Japon et États-Unis — 1993-2002 (1)



(1) UE-15: estimations Eurostat pour 1995-1996 et 1999-2002. US et JP 2002: données provisoires.

Sources: Eurostat, OCDE.

➤ CE QU'IL FAUT SAVOIR – NOTES METHODOLOGIQUES

Définition — Crédits budgétaires publics de R&D — CBPRD

Les crédits budgétaires publics de R&D sont tous les crédits de R&D inscrits aux budgets fédéraux et de l'administration centrale. Ils se rapportent donc aux prévisions budgétaires et non aux dépenses effectives. Les administrations provinciales ou régionales doivent être incluses, si leur contribution est importante. Sauf indication contraire, les données comprennent à la fois les dépenses de fonctionnement et d'équipement et couvrent non seulement la R&D financée par les fonds publics réalisée dans des établissements publics, mais aussi la R&D financée par les administrations publiques dans le secteur des entreprises, des institutions privées sans but lucratif et des établissements d'enseignement supérieur, de même qu'à l'étranger — c'est-à-dire dans les organisations internationales dont les activités sont uniquement ou principalement consacrées à la R&D (1). Les dépenses de R&D effectives ne sont connues définitivement qu'un certain temps après la clôture de l'exercice budgétaire concerné et s'écartent parfois sensiblement des crédits initialement inscrits au budget. Ces indications et d'autres informations méthodologiques sont disponibles dans le *Manuel de Frascati*, OCDE, 2002.

Écarts méthodologiques

Malgré tous les efforts déployés, les concepts et méthodes d'observation des dépenses publiques de R&D dans les différents États membres de l'Union européenne, aux États-Unis et au Japon ne sont pas entièrement harmonisés.

Les données pour les États-Unis ne tiennent pas compte des objectifs socio-économiques «*Recherche financée par les fonds généraux des universités (FGU)*» et «*Autres recherches civiles*» et sont donc systématiquement sous-estimées. Il convient d'être prudent dans les comparaisons avec d'autres pays.

Les chiffres pour le Japon sont des estimations réalisées par le Secrétariat de l'OCDE et sont reconnus comme données officielles par le gouvernement japonais. Ils sous-estiment les dépenses effectuées pour les sciences sociales et humaines et ne sont donc comparables que dans une certaine mesure avec les données d'autres pays. En outre, les données sont en général sous-estimées du fait de l'exclusion de la part de R&D des contrats militaires.

Exceptions

Il n'existe pas de données de CBPRD pour le Luxembourg avant 1999 et les totaux UE-15, EUR-12 et EEE excluent donc le Luxembourg jusqu'à cette date. Les agrégats UE-15 et EUR-12 sont des estimations Eurostat pour les années 1995, 1996, 1997, 2000, 2001 (données finales) et 2002 (données provisoires).

Il n'existe pas de données pour 1997 pour la Suède.

Les données relatives aux États-Unis pour 2002 et 2003 sont provisoires. Les données 2002 pour le Japon sont provisoires.

L'augmentation de l'objectif «*Défense*» pour l'Espagne est due à l'incorporation, depuis 1997, d'importantes sommes du Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Ventilation par objectifs socio-économiques — NABS

Les crédits budgétaires publics de R&D sont ventilés par objectifs socio-économiques sur la base de la NABS — Nomenclature pour l'analyse et la comparaison des programmes et des budgets scientifiques, Eurostat 1994. La version de la NABS de 1983 s'applique à toutes les données jusqu'en 1992 pour les budgets définitifs et jusqu'en 1993 pour les budgets provisoires. La version de 1993 est applicable à partir de 1993 pour les budgets définitifs et de 1994 pour les budgets provisoires. En raison de la révision de la NABS, il est assez difficile, au niveau de certaines rubriques à un ou deux chiffres de la NABS, de comparer les données contenues dans la présente publication avec celles des précédentes. Les principales différences concernent les chapitres 1, 3, 5, 7, 10 et 11 de la NABS. Les pays ne collectent pas tous directement les données selon la NABS: certains recourent à d'autres classifications compatibles — OCDE, Nordforsk. Ces données sont ensuite converties vers la NABS, voir paragraphe 455 du *Manuel de Frascati*.

Série chronologique

Les données mesurées en SPA — Standard de Pouvoir d'Achat — constants de 1995 sont d'abord corrigées en fonction de l'inflation à l'aide du déflateur du PIB — un indice de Paasche ayant pour base 1995 = 100 — du pays en question, avant d'appliquer le taux de change de PPS/NAC (monnaie nationale) de 1995. Le déflateur du PIB correspond en général au Système européen des comptes 1995 (SEC 95), disponible sur *NewCronos*, Thème 2. Lorsque la série est incomplète, le déflateur du PIB ajusté établi sur la base du SEC 79 a été utilisé. Dans de tels cas, il convient d'être prudent lors de l'interprétation des résultats.

Comme pour le déflateur du PIB, les séries chronologiques sur le PIB sont établies à l'aide des deux systèmes européens des comptes.

Abréviations et symboles

:	Non disponible
-	Non applicable ou égal à zéro
b	Rupture dans la série
e	Estimation nationale
p	Données provisoires
s	Estimations d'Eurostat

(1) Voir la version révisée du *Manuel de Frascati*, chapitre 8.6.6.

Pour en savoir plus:

➤ Les publications de référence

Titre Statistiques de la science et de la technologie
Numéro de catalogue KS-CT-02-001-FR-C Prix EUR 29,50

➤ Les bases de données

New Cronos, Thème 9,
Domaine: gbaord

Pour toute information ou commande de publications, bases de données et extractions de bases de données à la demande, contactez le réseau **Data Shops**:

DANMARK	DEUTSCHLAND	ESPAÑA	FRANCE	ITALIA – Roma
DANMARKS STATISTIK Bibliotek og Information Eurostat Data Shop Sejregade 11 DK-2100 KØBENHAVN Ø Tlf. (45) 39 17 30 30 Fax (45) 39 17 30 03 E-mail: bb@dst.dk URL: http://www.dst.dk/bibliotek	STATISTISCHES BUNDESAMT Eurostat Data Shop Berlin Otto-Braun-Straße 70-72 (Eingang: Karl-Marx-Allee) D-10178 BERLIN Tel. (49) 1888-644 94 27/28 (49) 611 75 94 27 Fax (49) 1888-644 94 30 E-Mail: datashop@destatis.de URL: http://www.eu-datashop.de/	INE Eurostat Data Shop Paseo de la Castellana, 183 Despacho 011B Entrada por Estébanez Calderón E-28046 MADRID Tel. (34) 915 839 167/ 915 839 500 Fax (34) 915 830 357 E-mail: datashop.eurostat@ine.es URL: http://www.ine.es/prodyser/datashop/index.html	INSEE Info Service Eurostat Data Shop Tour Gamma A F-75582 PARIS CEDEX 12 Tél. (33) 1 53 17 88 44 Fax (33) 1 53 17 88 22 E-mail: datashop@insee.fr	ISTAT Centro di Informazione Statistica Sede di Roma, Eurostat Data Shop Via Cesare Balbo, 11a I-00184 ROMA Tel. (39) 06 46 73 32 28 Fax (39) 06 46 73 31 01/07 E-mail: datashop@istat.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html
ITALIA – Milano	NEDERLAND	NORGE	PORTUGAL	SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA
ISTAT Ufficio Regionale per la Lombardia Eurostat Data Shop Via Fieno 3 I-20123 MILANO Tel. (39) 02 80 61 32 460 Fax (39) 02 80 61 32 304 E-mail: mileuro@tin.it URL: http://www.istat.it/Prodotti-e/Allegati/Eurostatdatashop.html	Centraal Bureau voor de Statistiek Eurostat Data Shop-Voorburg Postbus 4000 2270 JM VOORBURG Nederland Tel. (31-70) 337 49 00 Fax (31-70) 337 59 84 E-mail: datashop@cbs.nl URL: www.cbs.nl/eurodatashop	Statistics Norway Library and Information Centre Eurostat Data Shop Kongens gate 6 Boks 8131 Dep. N-0033 OSLO Tel. (47) 21 09 46 42/43 Fax (47) 21 09 45 04 E-mail: Datashop@ssb.no URL: http://www.ssb.no/biblioteket/datashop/	Eurostat Data Shop Lisboa INE/Serviço de Difusão Av. António José de Almeida, 2 P-1000-043 LISBOA Tel. (351) 21 842 61 00 Fax (351) 21 842 63 64 E-mail: datashop@ine.pt	Statistisches Amt des Kantons Zürich, Eurostat Data Shop Bleichenweg 5 CH-8090 Zürich Tel. (41) 1 225 12 12 Fax (41) 1 225 12 99 E-mail: datashop@statistik.zh.ch URL: http://www.statistik.zh.ch
SUOMI/FINLAND	SVERIGE	UNITED KINGDOM	UNITED STATES OF AMERICA	
STATISTICS FINLAND Eurostat Data Shop Helsinki Tilastokirjasto P. 2B FIN-00022 Tilastokeskus Työajakuja 13 B, 2. kerros, Helsinki P. (358-9) 17 34 22 21 F. (358-9) 17 34 22 79 Sähköposti: datashop@stat.fi URL: http://tilastokeskus.fi/tilkk/datashop/	STATISTICS SWEDEN Information service Eurostat Data Shop Karlavägen 100 - Box 24 300 S-104 51 STOCKHOLM Tfn (46-8) 50 69 48 01 Fax (46-8) 50 69 48 99 E-post: infoservice@scb.se URL: http://www.scb.se/tjanster/datashop/datashop.asp	Eurostat Data Shop Office for National Statistics Room 1.015 Cardiff Road Newport NP10 8XG South Wales United Kingdom Tel. (44-1633) 81 33 69 Fax (44-1633) 81 33 33 E-mail: eurostat.datashop@ons.gov.uk	HAVER ANALYTICS Eurostat Data Shop 60 East 42nd Street Suite 3310 NEW YORK, NY 10165 USA Tel. (1-212) 986 93 00 Fax (1-212) 986 69 81 E-mail: eurodata@haver.com URL: http://www.haver.com/	

Media Support Eurostat (seulement pour journalistes professionnels):
Bâtiment Bech Bureau A4/017 • L-2920 Luxembourg • Tél. (352) 4301 33408 • Fax (352) 4301 35349 • e-mail: eurostat-mediasupport@cec.eu.int

Pour toute information méthodologique:

Simona Frank, Eurostat/A4, L-2920 Luxembourg, Tel. (352) 4301 33047, Fax (352) 4301 34149,
E-mail: simona.frank@cec.eu.int

Ce Statistiques en Bref a été préparé en collaboration avec Sammy Sioen.

ORIGINAL: Anglais

N'hésitez pas à nous rencontrer sur Internet à l'adresse suivante: www.europa.eu.int/comm/eurostat/ si vous désirez de plus amples informations!

Une liste des bureaux de vente dans le monde est disponible à l'**Office des publications officielles des Communautés européennes**.

2 rue Mercier – L-2985 Luxembourg
Tél. (352) 2929 42118 Fax (352) 2929 42709
URL: <http://publications.eu.int>
E-mail: info-info-opoce@cec.eu.int

BELGIQUE/BELGIË – DANMARK – DEUTSCHLAND – GREECE/ELLADA – ESPAÑA – FRANCE – IRELAND – ITALIA – LUXEMBOURG – NEDERLAND – ÖSTERREICH
PORTUGAL – SUOMI/FINLAND – SVERIGE – UNITED KINGDOM – ÍSLAND – NORGE – SCHWEIZ/SUISSE/SVIZZERA – BALGARIJA – ČESKÁ REPUBLIKA – CYPRUS
EESTI – HRVATSKA – MAGYARORSZÁG – MALTA – POLSKA – ROMÂNIA – RUSSIA – SLOVAKIA – SLOVENIA – TÜRKIYE – AUSTRALIA – CANADA – EGYPT – INDIA
ISRAËL – JAPAN – MALAYSIA – PHILIPPINES – SOUTH KOREA – THAILAND – UNITED STATES OF AMERICA

Bon de commande

Je m'abonne à Statistiques en bref pour 1 an (du 1.1.2003 au 31.12.2003):
(adresses des Data Shops et des bureaux de vente voir plus haut)

L'ensemble des 9 thèmes (environ 200 numéros)

Papier: 240 EUR

Langue souhaitée: DE EN FR

Les Statistiques en bref (fichier pdf) peuvent être téléchargés gratuitement du site internet Eurostat. Vous devez simplement vous enregistrer. Pour d'autres formules, veuillez contacter votre Data Shop.

Merci de me faire parvenir un exemplaire gratuit du «mini-guide Eurostat» (sélection de produits et services Eurostat)
Langue souhaitée: DE EN FR

Je souhaite m'abonner gratuitement à «Références statistiques», la note d'information sur les produits et services Eurostat
Langue souhaitée: DE EN FR

M. M^{me} M^{lle}

(SVP écrire en majuscules)

Nom: _____ Prénom: _____

Société: _____ Département: _____

Fonction: _____

Adresse: _____

Code postal: _____ Ville: _____

Pays: _____

Tél.: _____ Fax: _____

E-mail: _____

Paiement à réception de la facture de préférence par:

Virement bancaire

Visa Eurocard

Carte N°: _____ Expiration le: ____/____

Merci de confirmer votre numéro de TVA intra-communautaire:

A défaut, la TVA sera appliquée automatiquement. Aucune note de crédit ne sera établie a posteriori.